



CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## Budget 2003 Une reconnaissance sans précédent dans le monde pour l'économie sociale

Québec, mardi 11 mars 2003 – Résultat du travail conjoint réalisé depuis plus d'un an par le ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche en partenariat avec le Chantier de l'économie sociale et ses membres, le **Plan d'action gouvernemental en économie sociale** annoncé aujourd'hui par madame Pauline Marois constitue une avancée et une reconnaissance sans précédent dans le monde. Combiné au dévoilement de la **Politique de développement des coopératives**, on se retrouve aujourd'hui avec deux pièces-maîtresses d'une stratégie gouvernementale de support à l'entreprise collective et de soutien à ceux et celles qui travaillent à démocratiser l'économie.

« *Quand on pense qu'il y a moins de sept ans, le concept d'économie sociale était généralement inconnu même si certaines pratiques étaient florissantes, on ne peut qu'être fier de la publication de ce Plan d'action gouvernemental, un document étoffé, faisant état de l'ampleur de l'économie sociale comme de son rôle particulier au sein d'une économie plurielle. Le Gouvernement garnit la table pour des actions cohérentes, détaillées et diversifiées qui valorisent tout le potentiel d'innovation sociale porté dans nos réseaux. Aucun autre gouvernement dans le monde n'est allé aussi loin à ce jour* », commente la présidente et directrice du Chantier de l'économie sociale, madame Nancy Neamtan.

Les éléments contenus dans ce Plan d'action et les mesures budgétaires annoncées aujourd'hui vont effectivement permettre de répondre à plusieurs besoins impérieux de développement et de consolidation des entreprises d'économie sociale oeuvrant dans des secteurs comme la culture, le loisir, les communications et le tourisme social :

- Des camps de vacances vont pouvoir réaliser des travaux de rénovations majeurs afin de mieux répondre aux besoins de nouvelles clientèles, notamment les familles et les personnes âgées : « *C'est un signe d'encouragement concret qui permet de poursuivre les efforts de consolidation et de développement des entreprises d'économie sociale en loisir* », affirme Sonia Vaillancourt du Conseil québécois du loisir.
- Des radios communautaires vont pouvoir informatiser leurs salles de nouvelles afin de produire des bulletins de nouvelles régionaux.
- Des entreprises culturelles pourront peaufiner leur stratégie de mise en marché, de manière à développer de nouveaux publics.

Des secteurs déjà plus structurés de l'économie sociale comme les CPE, les coopératives d'habitation, les entreprises d'aide domestique pourront également bénéficier de nouveaux investissements. Monsieur Marcellin Hudon de l'association des Groupes de Ressources Techniques du Québec note que « *le maintien des engagements et l'ajout de plus de 2000 unités locatives aidera à répondre à la très importante demande en matière de logement accessible.* »

Le Budget déposé aujourd'hui pose également des jalons structurants pour les réseaux d'économie sociale, notamment en ce qui concerne la capitalisation des entreprises. La révision du statut juridique des entreprises sans but lucratif d'économie sociale, l'appui au Réseau d'investissement sociale du Québec, les mesures de la Financière, de même que plusieurs éléments de la politique de développement des coopératives permettront à ces entreprises de mieux s'outiller pour poursuivre leur mission à la fois économique et sociale.

Autre élément potentiellement structurant annoncé : la mise en place d'une politique préférentielle d'achats gouvernementaux auprès d'entreprises d'économie sociale, permettant à ces dernières, généralement exclues des appels d'offre de pouvoir accéder à de nouveaux marchés.

Qu'il s'agisse du Programme de soutien aux regroupements sectoriels, de la contribution au développement d'un Portail ou du soutien à l'innovation sociale, toutes ces mesures vont permettre aux acteurs de la société civile de déployer tous leurs talents en faveur d'une économie encore plus démocratique et solidaire.

Le Chantier de l'économie sociale compte être étroitement associé à la mise en place et à l'application de ces mesures, et ce, le plus rapidement possible. « *Nous allons nous assurer, malgré le contexte électoral actuel, de poursuivre les travaux avec le Bureau de l'économie sociale du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche afin que la dernière étape de finalisation des mesures annoncées et leur mise en œuvre correspondent bien aux priorités et aux besoins particuliers des promoteurs d'entreprises d'économie sociale actifs partout au Québec* », ajoute madame Nancy Neamtan.

### **Encore des efforts nécessaires pour un Québec prospère, solidaire et sans pauvreté**

Si l'on peut se réjouir de ces investissements, on doit cependant constater, à l'exception des investissements significatifs dans le logement social et les centres de la petite enfance, la modestie des engagements budgétaires dans le dossier de la lutte à la pauvreté. Le Chantier de l'économie sociale encourage le gouvernement à définir rapidement ses intentions en ce qui concerne le plan d'action visant la lutte à la pauvreté et à l'exclusion. Néanmoins, il est évident qu'une lutte efficace contre la pauvreté doit nécessairement s'articuler à l'intérieur d'une démarche qui valorise la rentabilité sociale autant que le rendement financier, qui place l'être humain au cœur de l'économie et qui assure un développement sans exclusion. Avec le dépôt du Plan d'action en économie sociale et la Politique de développement des coopératives, le Gouvernement du Québec apporte un soutien essentiel à ce mouvement de plus en plus enraciné pour un Québec prospère, solidaire et sans pauvreté.

-30-

Pour information : Jean Robitaille (514) 899-9916, poste 226 ou 514-929-5943 (cellulaire)  
Responsable des communications  
Chantier de l'économie sociale

***L'économie sociale, secteur en constante évolution, représente au Québec plus de 6200 entreprises collectives oeuvrant dans des secteurs diversifiés, allant des services aux personnes à la production manufacturière en passant par la préservation de l'environnement. Au-delà des retombées nombreuses au plan social, ces entreprises emploient 65 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires annuel de plus de 4,3 milliards de dollars.***

***Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et indépendante qui rassemble les acteurs de la société civile québécoise impliqués en économie sociale dans le but de faire la promotion de l'économie sociale et d'en assurer le développement.***